

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>RUE DES PLAINES DE L YONNE 89000 AUXERRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 9 0 4 5 1 5 0 4 0 0 0 1 9</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122016</u>	N-1 <u>31122015</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	7 179	7 179	985	
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	1 855	1 832	23	1 500
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	10 537	9 608	929	6 198
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV				
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI				
	TOTAL (II) BJ		19 571	18 619	952	8 683	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	213 762	1 294	212 468	267 419
		Autres créances (3) BZ	CA	506 815		506 815	512 336
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	35 809		35 809	10 399	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	4 865		4 865	445	
	TOTAL (III) CJ	CK	761 251	1 294	759 957	790 599	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		780 822	19 913	760 909	799 282		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	101 134	75 464	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	82 335	25 670	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	929	6 574	
	TOTAL (I)	DL	185 399	108 708	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 168	39 197	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	38 168	39 197	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		73 261	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		8 072	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	315 530	423 862	
	Dettes fiscales et sociales	DY	171 216	124 221	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	901		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	49 695	21 962	
TOTAL (IV)	EC	537 343	651 377		
Ecart de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	760 909	799 282		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	537 343	651 377	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		73 261		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		(7 348)	
		FG	955 777	FH		FI	955 777	824 875	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	955 777	FK		FL	955 777	817 528	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	380 000	380 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 613	4 471	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 093	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 342 482	1 202 010
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	813 888	738 396		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	34 844	34 445		
Salaires et traitements*					FY	250 522	236 699		
Charges sociales (10)					FZ	100 980	98 483		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	7 731	8 833	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 660		
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
Autres charges (12)					GE	24 118	19 181		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 233 742	1 136 037	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	108 740	65 973	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	376		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		7	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	376	7
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	4	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	372	7	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	109 113	65 980	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	60
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 133 21 687
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 133 21 747
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 801
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	459 43 936
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	463 45 738
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 670 (23 991)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	33 447 16 319
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 349 991 1 223 765
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 267 656 1 198 094
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	82 335 25 670
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de location immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 247 4 471
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										CENTRE FRANCE PARC EXPO										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
												2			3						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ	D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	7 179			KE						
CORPORELLES	Terrains										KG	KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ	KK			KL							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM	KN			KO							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2				KP	KQ			KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3				KS	1 855			KT								
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	2 800			KW								
			Matériel de transport*						KY				KZ								
			Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	7 737			LC								
			Emballages récupérables et divers *						LE				LF								
			Immobilisations corporelles en cours										LH	LI			LJ				
			Avances et acomptes										LK	LL			LM				
			TOTAL III								12 392		LN	LO			LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M			8T						
Autres participations								8U		8V			8W								
Autres titres immobilisés								1P		1R			1S								
Prêts et autres immobilisations financières								1T		1U			1V								
TOTAL IV								LQ		LR			LS								
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								19 571		ØG	ØH			ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
										1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN	CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO	LV		7 179		IX					
CORPORELLES	Terrains										IP	LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre								IQ	MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui								IR	MD		ME		MF						
			Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS	MG		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	MJ		1 855		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers								IU	MM		2 800		MO						
		Matériel de transport								IV	MP				MR						
			Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW	MS		7 737		MU					
			Emballages récupérables et divers *								IX	MV				MX					
			Immobilisations corporelles en cours										MY	MZ		NA					
		Avances et acomptes										NC	ND		NE						
		TOTAL III								12 392		NY	NH		NI						
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		ØU		M7		ØW						
	Autres participations								IØ		ØX		ØY		ØZ						
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F		2G						
	TOTAL IV								I3		NJ		NK		2H						
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								19 571		ØK	ØL		ØM						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A																	
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE 5 494			PF 1 685			PG			PH 7 179					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ 1 054			QA 778			QB			QC 1 832					
Autres			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD 471			QE 1 400			QF			QG 1 871		
immobilisations corporelles			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK		
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 3 869			QM 3 869			QN			QO 7 737		
Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT					
TOTAL III			QU 5 393			QV 6 046			QW			QX 11 439					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN 10 887			ØP 7 731			ØQ			ØR 18 619					
CADRE B																	
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					N6				
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	1 685				Q1	(1 685)				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8					
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5					R6				
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2					S4				
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	3 869				T9	(3 869)				
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2 459	U3	U4	U5					U7	459			
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3					V5				
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	550				W3	(550)				
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1					
TOTAL III		X2	X3 459	X4	X5	X6	X7	4 419				X8	(3 960)				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL				NM							NO				
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ 459	NR	NS	NT	NU 6 104					NV	(5 645)				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	459		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY 6 104	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	(5 645)				
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise CENTRE FRANCE PARC EXPONéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	6 574	459	6 104	929
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y				
TOTAL I	3Z	6 574	459	6 104	929	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	39 197	1 029	38 168	
TOTAL II	5Z	39 197		1 029	38 168	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	1 660	366	1 294
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y			
	TOTAL III	7B		1 660	366	1 294
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	45 771	2 119	7 499	40 391
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		1 660	366		
	- financières					
	- exceptionnelles		459	7 133		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 553		1 553					
	Autres créances clients		UX	212 209		212 209					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	638		638					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	14 876		14 876				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	129 611		129 611				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	10 957		10 957				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	350 733		350 733					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS	4 865		4 865						
TOTAUX			VT	725 442	VU	725 442	VV				
RENVois	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	315 530		315 530						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 466		16 466						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	54 438		54 438						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	17 127		17 127					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	83 185		83 185					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	901		901						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	49 695		49 695						
TOTAUX			VY	537 343	VZ	537 343					
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>31122016</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	464		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	38 168		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	38 168		
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7 33 447								
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme								
		- Plus-values soumises au régime des fusions									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
							TOTAL I		WR 154 414		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
			- imposées au taux de 0 %								
			- imposées au taux de 19%								
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
			- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)											
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)											
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										
	Majoration d'amortissement*										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité (44 undecies)		L6	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC	
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit		ZI	XG 14 876			
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II		XH 54 073		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		déficit (II moins I)		XI	100 341		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	100 341				

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION CLIENTS +90JOURS	8X	38 168	8Y 39 197
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	38 168	YO 39 197
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	-----------	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	75 464	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	25 670		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	101 134		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG		101 134				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XY			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)			YQ									
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance			YT	205 771			38 339					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété J8) 17 967			XQ	118 753			177 716					
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	53 939			178 973					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	16 069			20 583					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV									
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)			ST	419 355			322 786					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	813 888			738 396					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	20 743			19 997					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)			9Z	14 101			14 448					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	34 844			34 445					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	233 222			216 885					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	224 275			1 552 714					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *			ØB	247 932								
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS									
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)			YP	8,17			7,00					
	— Effectif affecté à l'activité artisanale			RL									
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2,03	%		2,26	%				
— Numéro du centre de gestion agréé *			XP										
										— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①	②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CENTRE FRANCE PARC EXPO Néant *

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>CENTRE FRANCE PARC EXPO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le :01012016..... et clos le :31122016.....		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I	Production de l'entreprise		
	Ventes de marchandises	OA	
	Production vendue – Biens	OB	
	Production vendue – Services	OC	955 777
	Production stockée	OD	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
	Subventions d'exploitation reçues	OF	380 000
	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	5 093
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL 1	OM	1 340 870
II	Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
	Variation de stocks (marchandises)	OO	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	695 135
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	100 786
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	24 118
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY	
	Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
	TOTAL 2	OJ	820 038
III	Valeur ajoutée produite		
	Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 520 832
IV	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)	SA	520 832
	Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.		
	MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
	Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
	Période de référence	GY	GZ
	Date de cessation	HR	
	Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		
	(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.		
	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 7 9 0 4 5 1 5 0 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENTRE FRANCE PARC EXPO

ADRESSE (voie) RUE DES PLAINES DE L YONNE

CODE POSTAL 89000 VILLE AUXERRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CENTRE FRANCE EVENEMENTS

N° SIREN (si société établie en France) 530297134 % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 45 Voie RUE DU CLOS FOUR

Code Postal 63000 Commune CLERMONT FERRAND Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 7 9 0 4 5 1 5 0 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CENTRE FRANCE PARC EXPO

ADRESSE (voie) RUE DES PLAINES DE L YONNE

CODE POSTAL 89000 VILLE AUXERRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>			
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032